

A.D.Y. RENOVATION ALPINE
Société à responsabilité limitée à Associé Unique
au capital de 1.000 euros
Siège social :
Route de Grenoble
05140 ASPREMONT
901 834 143 RCS GAP

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026**

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **23.058,09 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	23.058,09 euros
--------------------------	------------------------

Affecté au compte « report à nouveau » :	12.495,28 euros
--	------------------------

Le solde :	10.562,81 euros
Affecté au compte « autres réserves ».	

L'Associé Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

**CERTIFIE CONFORME
PAR LE GERANT**

DocuSigned by:
DANIEL ANDREI
FC6B262EECD747D...